

## COMMUNIQUÉ

- Pour diffusion immédiate

### **NAVETTES EXPRESS : UN SERVICE BONIFIÉ DÈS LUNDI**

---

**Louiseville, le 24 août 2020.** L'équipe du service de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé est fière d'annoncer une bonification des trajets des navettes Express en fonction dès le lundi 31 août 2020.

En effet, la navette Express bleu partira de la municipalité de Sainte-Ursule et continuera de desservir Maskinongé, Louiseville, Yamachiche vers Trois-Rivières. La navette Express vert partira de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont et continuera de desservir Saint-Paulin, Charette, Saint-Boniface, Saint-Étienne-des-Grès vers Trois-Rivières.

#### **Deux départs supplémentaires**

En plus des trois boucles aller-retour par jour habituel le matin, le midi et le soir, d'autres départs seront disponibles du territoire de la MRC de Maskinongé vers Trois-Rivières à compter de 9h05 et 14h45 et à partir de Trois-Rivières vers la MRC de Maskinongé à compter de 10h00 et 15h45.

#### **Vidéo promotionnelle**

Dès aujourd'hui, une vidéo promotionnelle est accessible en ligne sur le site web et la page Facebook du service de Transports collectifs afin de promouvoir ce service à la population et démontrer les avantages pour un étudiant(e) d'utiliser le transport collectif pour se rendre à son institution d'enseignement. Cette vidéo a été réalisée par production MACAM de Saint-Justin.

#### **Réservation obligatoire et couvre-visage**

Pour embarquer à bord des navettes Express, c'est obligatoire de réserver sa place au plus tard la veille avant 15h par téléphone, par Messenger ou par courriel. Les usagers(ères) de 10 ans et plus sont obligés de porter le masque ou le couvre-visage.

#### **Retour sur la période estivale**

Cet été, les usager(ères) ont bénéficié d'un tarif réduit de 50% encore valide jusqu'au 31 août. Ils ont également redécouvert les nombreux attraits touristiques et commerces situés à proximité des arrêts des navettes Express

grâce à la promotion « Redécouvrez Maski à bord des Express » réalisée conjointement avec Tourisme Maskinongé. Autre nouveauté, il est maintenant possible de s'arrêter à l'Aquaparc H20 et au Karting Trois-Rivières.

Rappelons que les navettes Express relient la MRC de Maskinongé à Trois-Rivières du lundi au vendredi. Elles effectuent de trois à cinq allers-retours par jour entre 6h40 et 19h05. Réservation et couvre-visage obligatoires. Le tarif régulier est de 6\$ pour un aller simple et 12\$ pour un aller-retour. Dans les navettes Express, le Wi-Fi est accessible dans les véhicules ainsi que des supports à vélo en saison. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web de la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé. [www.ctcmaskinonge.org/express](http://www.ctcmaskinonge.org/express).

-30-

---

**SOURCE** : Valérie Bellerose, directrice générale de la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé, téléphone : 819 840-0603, courriel : [info@ctcmaskinonge.org](mailto:info@ctcmaskinonge.org)

**INFORMATIONS** : Louis-Maxim Toutant, représentant marketing, Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé, téléphone : 819 699-7038, courriel : [projet@ctcmaskinonge.org](mailto:projet@ctcmaskinonge.org)